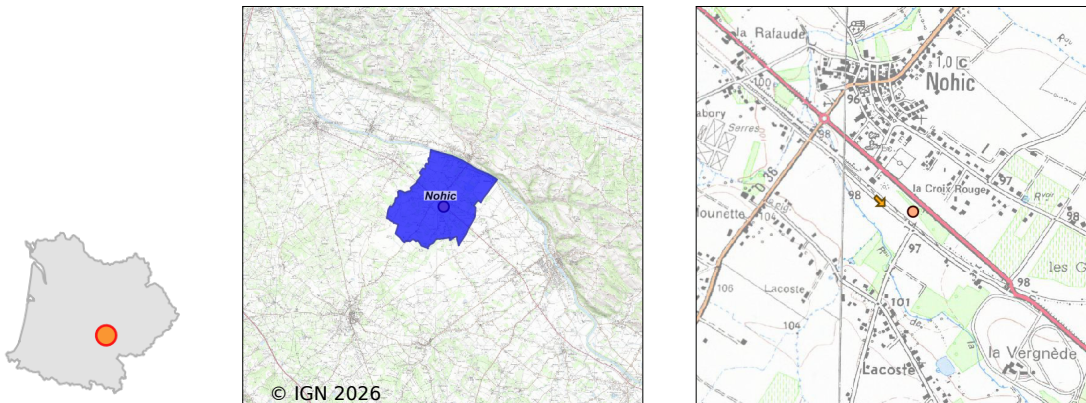


Système d'assainissement 2024

NOHIC

Réseau de type Séparatif



Station : NOHIC

Code Sandre	0582135V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT DE LA GARONNE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 2001
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	800 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	24 Kg/j
Charge nominale DCO	48 Kg/j
Charge nominale MES	36 Kg/j
Débit nominal temps sec	85 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	574 644, 6 310 904 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - ruisseau de la vergnède

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Nohic depuis 2001

Observations SDDE

Système de collecte

La compétence assainissement a été reprise par le SMAG au 01/01/2024. La gestion du réseau et de la station sont effectuées en délégation de service public par la société VEOLIA.

Le réseau est de type séparatif. Il mesure environ 2,3 km. Il dessert environ 260 abonnés, soit environ 620 habitants (RPQS 2023). Le restaurant et le boucher sont équipés de bac à graisse (qui ont été contrôlés par la mairie). Malgré cela beaucoup de graisses sont présentes sur le réseau.

Le réseau est équipé de 4 postes de relevage.

Poste de relevage lotissement "pigeonnier" : il est équipé de deux pompes. Elles ont été remplacées en 2024.

Poste de relevage du lavoir : il est équipé de deux pompes. Les temps de fonctionnement des pompes ont pratiquement doublés depuis l'an dernier. De la graisse est visible en surface et sur les parois du puits.

Poste de relevage lotissement "route de Villebrumier" : Il est équipé de deux pompes.

Poste de relevage général "route de Villebrumier" : Il est équipé d'une télésurveillance. Il est doté de deux pompes.

Une autosurveillance a été réalisée en janvier 2024. La station a admis 103 m³. La charge hydraulique représente 686 EH, soit 86% de la capacité nominale de la station.

La charge organique représente quant à elle 520 EH soit 65% de la capacité nominale de la station.

Le débit entrant semble un peu élevé si on le compare aux années précédentes (75 m³/j en mars 2023).

Cependant, depuis octobre 2023, nous constatons d'importants épisodes pluvieux et la saturation en eau des sols. Il est possible que des eaux claires parasites s'infiltrent dans le réseau de collecte.

Le maître d'ouvrage a prévu de lancer un diagnostic du réseau.

Station d'épuration

L'agrandissement de la station (doublement de la capacité) a été réalisé en 2013 et mis en service en tout début d'année 2014, pour atteindre une capacité de 800 EH. La station est un filtre planté de roseaux à deux étages.

La compétence assainissement a été reprise par le SMAG au 01/01/2024. La gestion du réseau et de la station sont effectuées en délégation de service public par la société VEOLIA.

Le site est clôturé et fermé à clé. La station est bien entretenue.

Elle se compose de :

- Un débitmètre électromagnétique : Il est installé sur la conduite de refoulement qui alimente le réservoir de chasse. Il ne fonctionne pas.

- Un réservoir de chasse alimentant le 1er étage de FPR : Il est commun au deux files (ancienne et extension). Le système d'alimentation installé en décembre 2022 (vanne à clapet) a été retiré car son fonctionnement n'était pas satisfaisant. L'ancien dispositif (siphon auto-amorçant) a été remis en place. Lors des travaux, la hauteur de marnage a été modifiée (Les butées d'arrêt du siphon n'ont pas été remise au même emplacement). De ce fait, le volume de bâchée est de 3,7 m³ (2.75 x 3.34 x 0.4). Le volume de bâchée est insuffisant car l'effluent ne se répartie pas sur toute la surface du casier. Cela peut entraîner une baisse de la nitrification. Afin de permettre une bonne alimentation des filtres du 1er étage, le volume de bâchée doit être de 6,8 m³. Le compteur de bâchée comptabilise en moyenne 20,5 bâchées par jour. Soit une moyenne journalière de 75 m³/j admis à la station. De la graisse est présente en quantité dans le réservoir de chasse.

- Un répartiteur : l'alternance est réalisée deux fois par semaine.

- Un 1er étage de filtre planté de roseaux : Il est composé de deux files (ancienne et extension) de 3 casiers chacune.

- Deux réservoirs de chasses alimentants le 2e étage de FPR (ancienne file et extension) : Le réservoir de la file 2 (extension) est équipé d'un compteur de bâchée. Il ne fonctionne pas. Le réservoir de chasse de la file 1 (ancienne)

n'est pas équipé de compteur de bâchée. Le fonctionnement des réservoirs de chasse est satisfaisant.

- Répartiteur : L'alternance des casiers des 2 files est effectuée 1 fois par semaine.
- Un Filtres plantés de roseaux 2ème étage : Il est composé de 2 files (ancienne et nouvelle), de 2 casiers chacune.
- Un canal de sortie : Il est équipé d'un canal Venturi Hydrologic 1253 AZ. Il a une hauteur de pelle de 30 mm.

La configuration du canal qui n'a pas de chute en sortie, ne permet pas de mesurer une valeur de débit fiable : une vaguelette remonte dans le canal ce qui fausse la hauteur d'eau.

Lors de l'autosurveillance de janvier 2024, le prélèvement d'entrée a été réalisé proportionnellement au temps. La crépine d'aspiration a été placée directement dans le réservoir de chasse. Le risque avec cette méthode est d'obtenir des prélèvements d'effluents peu concentrés. En effet, lorsque le réservoir de chasse n'est pas alimenté, les effluents décantent (notamment les matières).

La mesure de débit n'étant pas réalisable dans le canal de rejet, le prélèvement de sortie a été réalisé proportionnellement au temps à raison d'un prélèvement toutes les 10 minutes.

Lors de l'autosurveillance, l'épuration était correcte avec des concentrations du rejet qui respectent l'arrêté de déclaration, même si la nitrification est incomplète. Les rendements épuratoires sont excellents pour la pollution oxydable et les matières en suspension en étant supérieurs à 90%. Le rendement sur la nitrification est correct.

Une analyse du rejet a également été réalisée en novembre. Lors de cette analyse, l'épuration était excellente. La nitrification s'était nettement améliorée.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station se fait dans un fossé long de 250m, avant de rejoindre le ruisseau de Cardayre.

Sous produits

Le curage des 5 lits plantés de roseaux de la file 1 (1er et 2ème étage) a permis d'évacuer en plateforme de compostage 81,86 tonnes de matières brutes de boues en 2021. A une siccité de 32%, cela représente 26,2 tonnes de Matières Sèches (MS).

En mars 2023, une mesure de hauteur de boue a été réalisée sur les 2 files du 1er étage. Les résultats sont les suivants :

- casier 3 file 1 : hauteur mini = 3 cm ; maxi = 11 cm et hauteur moyenne = 6,8 cm.
- casier 1 file 2 : hauteur mini = 0 cm ; maxi = 11 cm et hauteur moyenne = 6,7 cm.

La hauteur de boue n'est pas homogène.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	103 m3/j	122 %			103 m3/j	
DBO5	22,9 Kg/j	96 %	222 mg/l	94 %	1,3 Kg/j	13 mg/l
DCO	60 Kg/j	125 %	580 mg/l	88 %	6,9 Kg/j	67 mg/l
MES	31 Kg/j		300 mg/l	96 %	1,1 Kg/j	11 mg/l
NGL	8,2 Kg/j		80 mg/l	26,7 %	6 Kg/j	58 mg/l
NTK	8,2 Kg/j		79 mg/l	75 %	2,1 Kg/j	20 mg/l
PT	0,8 Kg/j		7,4 mg/l	17,2 %	0,6 Kg/j	6,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582135V001>